



HÉRAULT SECOURS

PROGRAMME DE FORMATION INSCRIRE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LE DUERP

PROGRAMME INSCRIRE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LE DUERP

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Mettre en place un plan de prévention des risques psychosociaux selon un schéma temporel, hiérarchisé et cohérent avec identifications des points d'étapes.
- Identifier et prioriser les situations-problème
- Élaborer un programme d'action de prévention sur les RPS identifiées
- Intégrer le plan d'actions de prévention dans le DUERP

PUBLIC

- Membres du groupe de travail sur les Risques Psychosociaux RPS
- Fonction Ressources Humaines, Managers et encadrants
- Membres CSE CSST

COMPÉTENCES DEVELOPPÉES

- Être capable d'identifier le cadre réglementaire et juridique concernant le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au sein d'une organisation
- Être capable de définir et de repérer des situations de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes
- Être capable d'intégrer les risques de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes au sein d'une démarche globale de prévention des risques professionnels
- Être capable d'agir face à une situation de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire

EFFECTIFS

- Effectif maximum : 10 apprenants

DURÉE

- 7 heures (soit 1 jour)

CERTIFICATION

- Attestation individuelle de formation
- Certificat de réalisation



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Article L4121-1 du Code du Travail

PARTIE THÉORIQUE | 70%

- Contexte réglementaire et évolutions
- Analyse de situations de travail avec l'outil « situation-problème »
- Mise en place d'un groupe de travail pluridisciplinaire
- Identification, analyse et évaluation des RPS, réalisation d'un plan d'action
- Inscription des résultats dans le DUERP
- Partage des retours d'expérience à partir des travaux des participants
- Compléments et approfondissements

PARTIE PRATIQUE | 30%

- Application en sous-groupes
 - Mise en œuvre des acquis théoriques lors de cas concrets en sous-groupes.
- Travaux individuels :
 - Le développement de son plan d'actions de progrès

